

Les documents :

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) destiné aux élèves présentant un trouble de la santé **évoluant sur une longue période** (pathologie chronique, allergie alimentaire ...),
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) destiné aux élèves présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie ...),

sont disponibles auprès de l'infirmière ou accessibles à l'adresse internet suivante :

<https://metice.ac-reunion.fr> puis cliquer sur l'icône téléservices.

Ils sont à retourner **COMPLETS** à l'infirmière dès la rentrée scolaire.

CES DOCUMENTS SONT A RENOUVELER A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE.